



Fiche technique pour la mise en place de structures de préfiguration de CLE et gestion durable des ouvrages GIRE

Programme OmiDelta, Fonds Acteurs Non Etatiques

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de la composante GIRE du Fonds Acteurs Non Etatiques du programme OmiDelta, financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, et géré par la SNV, les organisations (Protos-Join for Water, CIDR Pamiga, VNG International, PNE-Bénin) ont bénéficié de subventions pour accompagner l'opérationnalisation de la GIRE au profit des communautés vivant dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé (BMVO). Ces organisations exécutantes ont mis en œuvre les projets selon différentes approches.

La présente fiche est élaborée dans le cadre de la capitalisation des expériences de ces projets et se focalise sur la mise en place des structures de préfiguration de Comités Locaux d'Eau (CLE) et la gestion durable des ouvrages GIRE. Elle complète les outils précédemment développés et produits par le Fonds ANE qui sont mis à la disposition des différents acteurs pour accompagner les communautés dans la gestion intégrée locale de l'eau.

2. Justification et pertinence

Depuis l'adoption de la GIRE comme approche de gestion des ressources en eau par le Bénin en 1998, son opérationnalisation sur le terrain n'a pu être effective pour diverses raisons. La plus importante est la non-effectivité du cadre institutionnel GIRE qui se traduit par l'absence de certains organes / structures à la base dont les comités locaux de l'eau (CLE). Pour pallier cela, les OE ont, en application des principes de la GIRE, mis en place des structures de préfiguration de CLE pour servir de cadre local de gestion concertée des ressources en eau en vue de faciliter la mise en œuvre de leurs interventions.

L'objectif de cette fiche est de partager avec les acteurs du secteur de l'eau les expériences du Fonds ANE sur le processus de mise en place de ces structures, et la gestion durable des ouvrages GIRE.

3. Utilisateurs potentiels

Cette fiche est destinée aux structures d'intermédiation sociale (ImS), aux gestionnaires de projets, aux Services centraux et déconcentrés de l'eau, aux Chefs services communaux en charge de l'eau et/ou de l'environnement, aux instituts de recherche et de formation.

4. Définition de concepts/ terminologies

Les définitions ci-dessous sont formulées dans le contexte de mise en œuvre du Fonds ANE.

Changement climatique : ensemble des variations/modifications du climat sur une longue durée, détruisant la composition de l'atmosphère. Dans le cadre de la composante GIRE, l'amélioration de la résilience de la communauté au changement climatique concerne : l'érosion hydrique, la sécheresse et l'inondation.

Dispositif CES : dispositif qui permet de protéger les champs, les pistes et les villages contre les eaux de ruissellement et des crues de cours d'eau. Il sert également à corriger les rigoles, les torrents et les ravines. Il est fait en différents matériaux : terre, gabions, pierres sèches, etc. (exemple : cordon pierreux, fascine, zails, et autres). Il s'agit en général de dispositifs de lutte contre l'érosion hydrique.

Erosion hydrique : dégradation du sol par les eaux de ruissellement.

Famille/collège d'acteurs : groupe d'utilisateurs de l'eau ayant en commun la même activité-groupe d'intérêt commun relatif à l'usage de l'eau (agriculteurs, éleveurs, riziculteurs, pêcheurs, maraîchers, etc.).

GIRE : selon le GWP,¹ la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est un processus de promotion du développement et de gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées, en vue de maximiser de manière équitable, le bien-être économique et social qui en résulte sans pour autant compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux.

GIRE locale : opérationnalisation de la GIRE au niveau local avec les communautés. Elle consiste à renforcer la connaissance de ces dernières en matière de GIRE, à identifier de façon participative les défis/problèmes GIRE et y apporter des solutions à travers des actions concrètes en respect aux principes GIRE.

Organisation Exécutante (OE) : organisation/structure en charge de la mise en œuvre d'un projet.

Ouvrage GIRE : infrastructure de gestion durable des ressources en eaux (amélioration de l'accès, réduction du gaspillage, préservation de la ressource et la réduction de la pollution. Exemple : passerelle munie de dispositif de gestion de flux d'eau, caniveau, bassin de rétention d'eau.

Plan d'Action Communautaire GIRE : planification sur une période donnée de l'ensemble des actions d'une communauté conformément aux solutions retenues pour la résolution d'un problème ou défis GIRE de son terroir.

Structure de préfiguration de CLE : ensemble des représentants des familles d'acteurs ayant le même usage de l'eau à l'échelle d'une sous-unité hydrologique (ici, sous-unité hydrologique s'entend comme le plus petit bassin hydrographique sur lequel interviennent les différentes familles d'acteurs concernées). C'est aussi, l'espace/le cadre d'échange et de concertation sur la gestion de l'eau au niveau local.

¹ https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/A_propos/pourquoi/La-Gestion-des-Ressources-en-Eau-GIRE/

5. Démarche méthodologique

5.1. Etapes de mise en place des structures de préfiguration de CLE

Le tableau ci-dessous décrit les méthodes et outils à utiliser à chaque étape :

Etapes	Objectif	Activités clés	Méthodes/outils	Acteurs	Rôles
Présentation du projet aux autorités administratives et locales	Partager l'information sur le projet Requérir l'adhésion des acteurs	- Préparer et organiser l'atelier/rencontre de présentation du projet	Atelier : présentation Powerpoint, échanges, travaux de groupe	Organisation exécutive	Animation et facilitation de l'atelier
				Mairie, SDE, Leaders communautaires	- Appropriation des objectifs du projet, - Appui conseil à l'OE
Choix des localités d'intervention	Assurer la pertinence des actions par rapport à la zone d'intervention et aux groupes cibles	- Elaborer des critères de choix, - Expliquer le contenu du projet aux communautés	- Documentation sur les critères de choix- - Screening environnemental	Organisation exécutive	Conduite de l'évaluation socio-environnementale
				Communautés et autorités locales	- Participation à l'identification du besoin, mobilisation de la communauté
Identification des groupes organisés	Identifier les porteurs locaux des actions	- Recueillir les informations disponibles - Former les groupes organisés sur des thèmes spécifiques	- Enquêtes - Recensement ; entretien individuel et collectif	Organisation exécutive	- Facilitation du processus - Formation
				Communauté	Formulation de l'action
				Autorités locales	Approbation de l'action
Diagnostic participatif	Identifier les problématiques GIRE	- Conduire les études - Restituer les résultats - Faciliter des échanges	Documentation ; screening participatif environnemental ; enquêtes ; jeux, arbre à	Organisation exécutive	Facilitation des ateliers
				Communautés	- Validation des résultats de l'étude

Etapes	Objectif	Activités clés	Méthodes/outils	Acteurs	Rôles
			problèmes ; arbre à objectif, entretien individuel et collectif ; focus group ; triangulation	Autorités locales	- Description des problématiques - Hiérarchisation, des problématiques - Choix de l'action
Sensibilisation et connaissance GIRE	Renforcer les connaissances GIRE des communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les thématiques - Préparer les réunions - Réaliser des émissions - Concevoir les jeux 	Réunion/ atelier ; formation, jeux, présentations ; brainstorming ; boîtes à outils GIRE ; émissions radio ; plateaux de jeux ; jeux concours	Organisation exécutive	Formation des communautés
				Communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux formations - Mise en pratique des connaissances acquises
Délimitation de l'espace de compétence	<ul style="list-style-type: none"> -Faciliter le fonctionnement des structures de préfiguration de CLE -Créer les conditions pour l'application des principes GIRE 	Identifier les sous unités hydrologiques	Documentation ; cartographie ; enquêtes, profil historique ; transect ; observation directe ; entretien individuel ou collectif ; triangulation ; open mapping carte ; SIG	Organisation exécutive	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation des sous unités hydrologiques - Valorisation du savoir-faire endogène
				Autorités locales	
				Communautés	Partage du savoir endogène
Recensement des usages et des familles d'acteurs	Répertorier les parties prenantes (usagers de l'eau et toutes structures concernées par l'usage de la ressource en eau)	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents usages de l'eau - Recenser les usagers 	Enquêtes, Entretien individuel ou collectif ; focus group ; diagramme de Venn ; transect ; cartes des acteurs	Organisation exécutive	Facilitateur
				Communautés	Identification des usagers

Fiche technique pour la mise en place de structures de préfiguration de CLE et gestion durable des ouvrages GIRE

Etapas	Objectif	Activités clés	Méthodes/outils	Acteurs	Rôles
Mise en place effective de structure de préfiguration de CLE	Disposer d'un espace de gestion concertée de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les différentes familles d'acteurs - Organiser l'assemblée générale de désignation des membres du bureau - Préparer les différents documents statutaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation et accompagnement - Consultation/ concertation ; négociation - Assemblée générale 	Organisation exécutive	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation - Formation des membres du bureau sur leur rôle et responsabilité - Appui à l'élaboration de divers documents statutaire - Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plan d'action
				Communautés	
				Bureau de structure de préfiguration de CLE	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du plan d'action - Gestion des conflits

5.2. Gestion durable des ouvrages GIRE

Il s'agit de l'organisation de l'entretien et de la maintenance des ouvrages. Le tableau ci-dessous énoncent les rôles des parties prenantes dans l'entretien et la maintenance des ouvrages collectifs :

Parties prenantes	Rôles	Outils
Organisation exécutante des projets	Elaboration d'un guide d'entretien et de maintenance Formation sur le guide d'entretien et de maintenance ; Appui à l'élaboration d'une charte de gestion de l'ouvrage	Matériel de formation ; dispositions logistiques ; documents de formation, partage d'expérience, fiches d'animation, supports imagés, etc.
Bureau de structure de préfiguration de CLE	Contrôle du fonctionnement de l'ouvrage Organisation et supervision des entretiens courants et de la maintenance ; Gestion des conflits	Observations ; réunions ; décisions des assemblées générales ou de réunions du bureau ; guide d'entretien courant et de maintenance de l'ouvrage ; charte de gestion de l'ouvrage/ infrastructure
Usagers de l'ouvrage	Participation à la réalisation de l'ouvrage Entretien de l'ouvrage Exploitation de l'ouvrage	N'importe quel outil adapté à la tâche
Autorités locales et autres structures administratives (structures étatiques en charge de l'eau	Supervision générale du fonctionnement de l'ouvrage Sécurisation de l'ouvrage Appui conseil aux communautés/usagers/respect des normes	Visite de terrain ; Observations

6. Principaux points d'attention

6.1. Principales contraintes / difficultés potentielles et mesures correctives à appliquer, défis majeurs à relever

Contraintes et difficultés potentielles	Solutions susceptibles d'être appliquées
Insuffisance de temps pour réaliser les études préliminaires	- Recourir aux études antérieures si disponibles - Disposer au préalable des études nécessaires
Saisonnalité de certaines activités	Adapter le planning des activités aux saisons
Problèmes fonciers	- Se faire appuyer par les autorités locales - Faire des ententes foncières
Désintéressement de certaines personnes bénéficiaires de l'ouvrage	- Bien expliquer en quoi consiste le projet - Requérir l'adhésion de tous
Conflits d'intérêts	Tenir compte des divergences d'intérêts
Lenteur dans la passation des marchés	Anticiper sur les périodes

6.2. Mesures de durabilité

L'application des mesures de durabilité concerne des 5 dimensions FIETS.

Sur le plan financier

- Mobilisation des ressources financières (cotisation ; recettes)
- Mise en œuvre d'actions simples et peu coûteuses
- Intégration des plans d'action communautaires au plan de Développement Communal et au Plan Annuel d'investissement des Communes

Sur le plan institutionnel

- Mise en place des structures de préfiguration de CLE
- Responsabilisation des membres des structures de préfiguration de CLE pour l'entretien et la maintenance des ouvrages ;
- Organisation des réunions statutaires
- Assurer le fonctionnement des bureaux de préfiguration de CLE

Sur le plan environnemental

- Mise en œuvre des actions selon le Plan de gestion environnemental et social ;
- Actions de réduction des préjudices environnementaux
- Intégration de l'aspect changement climatique dans les actions
- Conservation des écosystèmes

Sur le plan technique

- Renforcement des capacités des communautés (formation sur le tas) ;
- Technologie et approches utilisées adaptées à chaque localité
- Valorisation du savoir -faire et des connaissances endogènes
- Utilisation de matériaux locaux disponibles.

Sur le plan social

- Adhésion de la communauté aux principes GIRE ;
- Valoriser les croyances, les us et coutumes du milieu ;
- Développer des approches d'inclusion sociale qui prennent en compte le genre, et des couches vulnérables.

6.3. Recommandations

- S'assurer du consentement (adhésion) de toutes les parties prenantes pour l'idée de projet, les objectifs et résultats attendus
- Veiller à la participation active des toutes les parties prenantes y compris les structures étatiques en charge de l'eau
- S'assurer de la disponibilité et de l'implication réelle de l'autorité communale et des services communaux en charge de l'eau
- Valoriser les pratiques et connaissances endogènes dans la conception des ouvrages et infrastructures.
- Promouvoir dans la mesure du possible, l'utilisation des matériaux locaux pour la réalisation des ouvrages/ infrastructures
- Mettre en place un mécanisme pour assurer la durabilité des acquis y compris celle du fonctionnement des structures de gestion concertée des ressources en

eau dans ses 5 dimensions (financière, institutionnelle, environnementale, technique et sociale)

- Disposer des études d'identification préalables car elles nécessitent beaucoup de temps pour leur réalisation
- Intégrer les plans d'action communautaires aux outils de planification et d'investissement des communes
- Avoir une disposition de suivi- évaluation opérationnelle au niveau des communes et des services déconcentrés de l'Etat
- Effectuer une auto-évaluation périodique des actions pour en tirer les leçons



Atelier d'échanges organisé par le Volet Gouvernance sur la démarche de mise en place des Comités Locaux de l'Eau à Cotonou



Atelier d'élaboration des plans d'actions communautaires (PAC) avec les acteurs locaux organisé par le projet NVW à Dangbo



Formation du projet GIRE-PSE à Zogbodomey pour la réalisation de techniques CES (ici une fascine) pour lutter contre l'érosion



Désencombrement de voies d'eau dans la commune de Zè par le projet PSL Eau

SNV Organisation Néerlandaise de
Développement
Programme OmiDelta –
Fonds Acteurs Non Etatiques

Zone résidentielle camp Guézo
Rue n°5102, Porte n°225 01 BP1048
Cotonou/Bénin

E-mail : benin@snv.org
Site : [https://snv.org/sector/
water-sanitation-hygiene](https://snv.org/sector/water-sanitation-hygiene)
Tél : (+229) 21 31 31 42

Edition : Juin 2022